

Quelqu'ait été, du reste, l'éparpillement des eaux, par suite de leur subdivision en une série de courants divergeants les uns vers la Méditerranée, les autres vers l'Océan, on donnerait cependant une valeur trop mesquine à leur volume, si l'on supposait qu'elles ont débouché simplement dans les plaines languedociennes par les vallées de l'Hérault, de l'Orb, du Libron et autres aboutissants analogues ; leur allure était bien plus franche et la nappe se déversait simultanément en forme de grande cataracte du haut de l'arête rocheuse qui forme l'horizon septentrional de cette partie de la France ; c'est, du moins, ce que démontrent les profondes excoiations que l'on remarque, non seulement sur toutes les rampes qui y aboutissent, mais encore sur son faite, et les pentes respectives du terrain ont seulement ensuite partagé leur masse entre les cours de l'Hérault et de l'Orb. Du côté de Laurence, entre autres, ces eaux ont couvert le sol d'un épais manteau de blocs calcaires, de quartz laiteux ou veiné de différentes couleurs, et d'autres roches ayant jusqu'à 1 mètre de long. Quelques dénudations laissent distinguer une stratification dans ce manteau, et ce qui est bien plus digne de remarque, c'est que des lits presque entièrement composés de gros cailloux de grès houiller reposent sur des lits de cailloux différents et amenés à un plus grand état de division. Il y a donc encore eu dans ces plaines basses, comme dans les vallées, comme sur les hauts plateaux, un retard dans l'arrivage successif des matériaux, suivant la longueur de la route qu'ils ont eu à parcourir et suivant leur vitesse d'impulsion. Cependant l'identité qui persiste depuis Nismes jusqu'à l'étang de Thau, fait voir que les eaux qui arrivaient des sommités de la France centrale se sont réunies à celles qui affluaient du bassin du Rhône, et que c'est sous leur influence combinée qu'ont été déposées les assises successives d'une terre à pisé, tantôt blanchâtre, tantôt ferrugineuse et rouge, comme les terres